



Les Cahiers *du patrimoine naturel*



Grand Poitiers



BOIS ET FORÊTS

CARRIÈRES ET CAVITÉS

ZONES URBAINES

PELOUSES ET VALLÉES SÈCHES

RIVIÈRES



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
VIENNE



Vienne
nature

Sommaire

Présentation de Grand Poitiers.....	3
Bois et forêts.....	4
Carrières et cavités.....	5
Zones urbaines.....	6
Pelouses et vallées sèches.....	8
Rivières.....	9
Zones d'intérêt majeur.....	10
Enjeux sur le territoire.....	12
Espèces patrimoniales.....	14
Conclusion générale.....	15

Depuis plus de 40 ans, les naturalistes parcourent le département dans ses moindres recoins pour en dresser l'inventaire du patrimoine naturel.

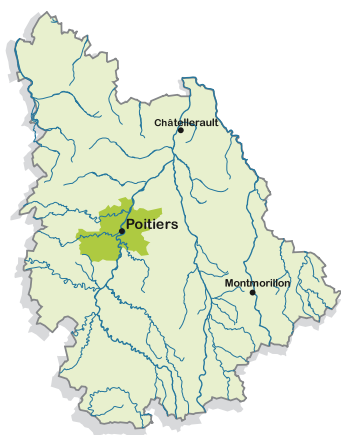
Afin de valoriser l'importante collection de données récoltées au fil de leurs différentes missions, Vienne Nature, en partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Vienne, a décidé de publier un bilan des connaissances pour chaque pays (ou communauté d'agglomération) du département sous la forme de Cahiers du patrimoine naturel.

Cette synthèse se veut un outil pour l'élaboration de la trame verte et bleue dans la gestion durable du territoire et a aussi pour but de sensibiliser élus et grand public qui sont responsables de la conservation d'espaces et d'espèces phares du département.

Le CD-Rom joint contient (au format PDF), le cahier, la liste complète et détaillée des espèces patrimoniales, l'ensemble des textes réglementaires ainsi que les fiches descriptives des différents sites qui présentent un intérêt patrimonial sur le Pays.



Présentation de Grand Poitiers



QUELQUES REPÈRES

Superficie de l'agglomération : 27 535 ha

Zones urbanisées : 24 % avec 6 653 ha

Boisements : 22 % avec 6 199 ha

Cultures : 44 % avec 12 226 ha

Prairies : 9 % avec 2 450 ha

Habitants : 142 537

Densité : environ 520 hab/km²

source : Corine Land Cover 2006, INSEE 2014

La Communauté d'Agglomération de Grand Poitiers se démarque des autres pays de la Vienne par l'ampleur de sa surface urbanisée où routes, bâtiments et habitations tiennent une bonne place. On trouve malgré tout sur ce territoire de hauts-lieux pour la biodiversité départementale mais aussi pour la biodiversité dite « banale ».

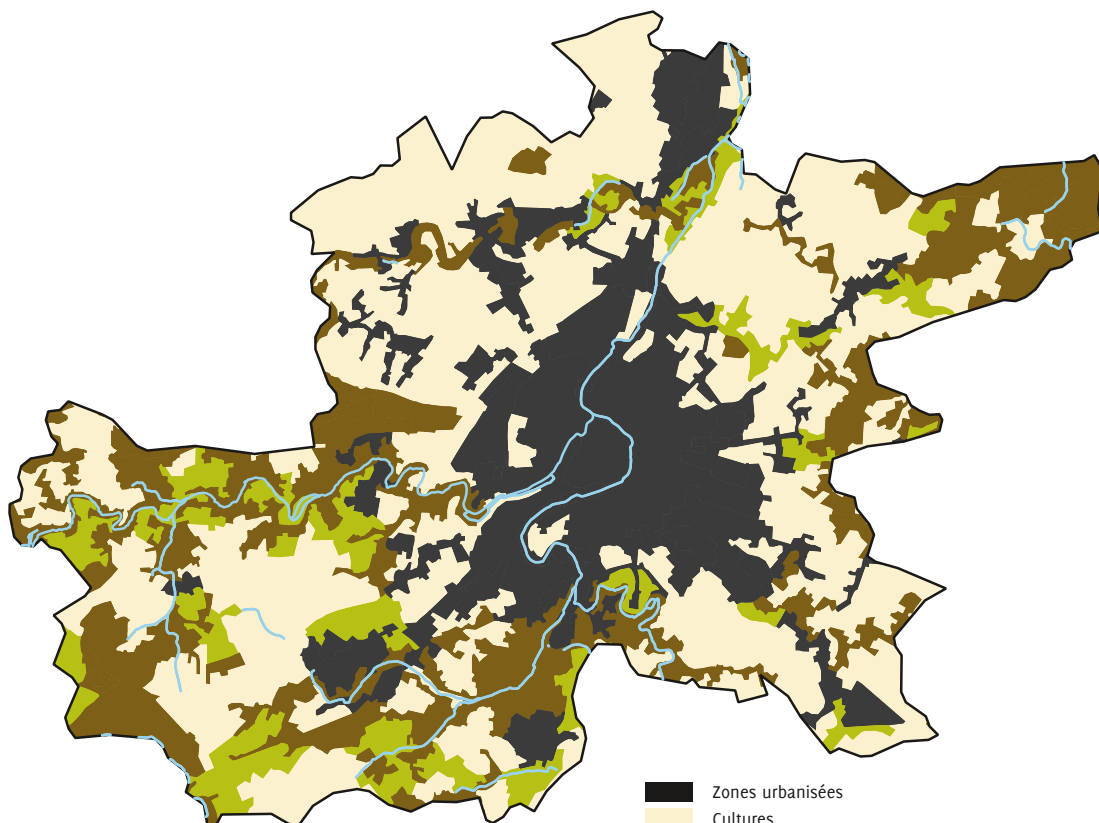
À la confluence du Clain et de la Boivre, le cœur bétonné de l'agglomération de Grand Poitiers fourmille de vie, humaine mais aussi animale et végétale. Les chauves-souris et les oiseaux s'adaptent aux bâtiments urbains, les parcs des villes et les multiples jardins et jardinets sont les supports de la biodiversité ordinaire. Les vallées alluviales et les vallées sèches abritent bon nombre d'espèces patrimoniales. Autour du Clain, un réseau de plus petits cours d'eau

s'organise (Boivre, Auxance, Miosson...) et s'étoffe de vallées boisées fraîches, elles aussi, repères d'une diversité biologique parfois insoupçonnée. Dans plusieurs coteaux s'ouvrent des cavités naturelles ainsi que de vastes carrières exploitées en d'autres temps pour leurs ressources pétrographiques.

Occupation des sols de la communauté d'agglomération

Liste des 13 communes de Grand Poitiers

Béruges
Biard
Buxerolles
Chasseneuil-du-Poitou
Croutelle
Fontaine-le-Comte
Ligugé
Mignaloux-Beauvoir
Migné-Auxances
Montamisé
Poitiers
Saint-Benoît
Vouneuil-sous-Biard



■ Zones urbanisées
■ Cultures
■ Prairies
■ Boisements
■ Cours d'eau et étangs

CORINE Land Cover, 2006

Bois et forêts



Qu'elles soient de petits boisements ou de grands massifs, les forêts du territoire de Grand Poitiers abritent une biodiversité faunistique et floristique digne d'intérêt.

Les zones boisées de Grand Poitiers occupent un quart de la surface du territoire, soit environ 6200 ha. Les principaux massifs sont la partie ouest de la forêt de Moulière, la forêt de l'Épine, le bois de Ligugé et la partie est de la forêt de Vouillé. Ces boisements, avec prédominance de feuillus, accueillent tout un cortège d'espèces patrimoniales, comme les chauves-souris, les amphibiens et les oiseaux. Parmi ceux-ci, le Pigeon colombin, espèce menacée dans la région Poitou-Charentes, installe son nid dans une cavité d'arbre. Le rare Pic mar ne fréquente que les zones composées de feuillus âgés, dans des grands massifs forestiers, qui accueillent par ailleurs de grands rapaces comme l'Autour des palombes, chasseur d'oiseaux au vol, et le Circaète Jean-le-Blanc, qui se nourrit essentiellement de reptiles.

Dans le Bois de la Marche, la forêt de Vouillé et la forêt de Moulière, à l'extrême partie est de Grand Poitiers, des plantations de conifères attirent la Mésange huppée et, à l'occasion, on peut y observer la Mésange noire ou, en période hivernale, le Bec-croisé des sapins.

La végétation basse des zones herbacées ou arbustives des régénérations forestières ou des landes est le terrain de prédilection de la Locustelle tachetée, de la Fauvette pitchou et de l'Engoulevent d'Europe. Ces milieux transitoires et rares se rencontrent au niveau de la Forêt de Vouillé à proximité de l'aéroport de Biard ainsi que dans certaines parcelles de la Forêt de Moulière.

Enfin, les boisements frais et/ou alluviaux, notamment le long du ruisseau de La Menuse, sont des milieux qui subissent des pressions et sont menacés entre autres par la populiculture. Ce sont des zones remarquables pour plusieurs espèces de plantes rares dont la Lathrée écaillée, une plante non chlorophyllienne qui parasite des racines d'arbres. L'Aconit tue-loup, relict montagnarde, trouve les conditions nécessaires à sa survie dans les boisements les plus froids. La célèbre Fritillaire pintade, une Liliacée inscrite sur la liste rouge de la flore menacée en Poitou-Charentes, s'installe quant à elle dans les bois les plus humides.



Pouillot siffleur

Le Pouillot siffleur est un petit passereau qui fréquente essentiellement les forêts de feuillus constituées de chênes, de hêtres ou de charmes. Insectivore, il se nourrit d'araignées, de chenilles ou de diptères qu'il capture sous les frondaisons. Migrateur au long cours, le Pouillot siffleur est présent dans nos régions d'avril à septembre et hiverne en Afrique tropicale. Cette espèce est considérée comme en danger dans la région Poitou-Charentes.



Salamandre tachetée

La Salamandre tachetée est un amphibien indolent noir et jaune qui peut atteindre une taille de 20 cm. Elle se nourrit d'invertébrés qu'elle capture au sol. La vie de la Salamandre est essentiellement terrestre. Elle ne se rapproche de l'élément liquide (source, ornière, mare, etc) que pour donner naissance à une quarantaine de larves, contrairement aux autres amphibiens qui pondent des œufs. La salamandre est nocturne et ses déplacements saisonniers lui font parfois traverser des routes où elle devient une victime régulière de la circulation.

Photographies : Samuel Ducept (VN), Vello Runne (Flickr), Fabien Zunino (iCofore)

Carrières et cavités



Grand Murin

Avec ses 40 cm d'envergure, il s'agit de notre plus grande chauve-souris. Si en été les colonies de reproduction apprécient les combles surchauffés des bâtiments, c'est dans les espaces souterrains que l'on retrouve les Grands Murins en hiver, accrochés isolément ou en petits essaims aux parois et aux plafonds des carrières. Grand Poitiers abrite l'une des principales populations hivernales de la Vienne. Sujette à des variations d'effectifs selon les années, cette population compte de 150 à 450 individus.



Murin à oreilles échancrées

Cette chauve-souris de taille moyenne apprécie de former des essaims d'hivernation que l'on observe fixés aux plafonds des cavités. Elle ne craint pas de s'associer à d'autres espèces pour former ses essaims. Les cavités de Grand Poitiers sont hautement fréquentées en hiver par ce murin dont les populations montrent une tendance à l'augmentation depuis une vingtaine d'années. Une exception chez les chauves-souris dont la vulnérabilité altère l'état de conservation en France comme en Europe.



Les formations géologiques qui dominent le territoire de Grand Poitiers ont permis l'existence de nombreuses cavités souterraines, naturelles ou artificielles.

Elles constituent des refuges de valeur pour les chauves-souris.

Le long des vallées calcaires du Clain et de ses affluents, la Boivre et l'Auxance, on trouve dans les coteaux un assez grand nombre de grottes. Le réseau de la Norée, dans la vallée de la Boivre (commune de Biard), représente l'un des plus spectaculaires du département. Les calcaires du jurassique ont été exploités jusqu'au milieu du XX^e siècle. Les cavités qui en résultent sont surtout réparties sur les flancs de l'ancienne vallée de l'Auxance (commune de Migné-Auxances). Il s'agit notamment du site des Lourdines qui constitue le plus vaste ensemble souterrain du département.

Les chauves-souris, petits mammifères volants aux habitudes nocturnes, trouvent dans ces cavités des conditions d'hivernation idéales : obscurité, tranquillité, température inférieure à 10°C, forte hygrométrie, absence de courant d'air. Sur 21 espèces de chauves-souris connues dans la Vienne, 15 ont déjà été observées dans les cavités de Grand Poitiers.

L'intérêt de ces différents sites ne s'arrête pas à cette diversité d'espèces. Le nombre d'individus que l'on y trouve en hiver est lui aussi hautement significatif. Ainsi l'ensemble des cavités de l'ancienne vallée de l'Auxance accueille-t-il chaque année entre 1500 et 2000

chauves-souris en hibernation, un rassemblement hivernal majeur du département.

Les espèces les mieux représentées sont le Grand Rhinolophe, le Grand Murin, le Murin à oreilles échancrées et le Murin à moustaches. Elles se rassemblent parfois sous la forme d'essaims compacts de plusieurs centaines d'animaux.

D'autres chauves-souris fréquentent les cavités durant la période de transit, dès la fin de l'été. On rencontre alors des espèces plus rarement observées dans ce type d'habitat, telles que la Sérotine commune, le Murin de Bechstein ou les Pipistrelles.

On le sait moins, mais les chauves-souris ne sont les seules à hiverner dans les cavités. Quelques espèces de papillons à l'image de la Découpure, de l'Hypène des ponts, de l'Incertaine ou du plus célèbre Paon-du-jour sont des hôtes réguliers pendant la mauvaise saison.

Ces hauts-lieux de repos hivernal sont de plus en plus soumis au dérangement : feux ou activités de loisirs (paintball) mettent en péril ces espèces aux mœurs fragiles.

Zones urbaines



Avec plus de 8 000 ha à l'échelle du territoire de Grand Poitiers, les espaces urbanisés constituent un habitat à part entière pour la faune et la flore communes mais aussi pour des espèces plus rares et parfois inattendues.

Les parcs urbains sont nombreux, à Poitiers (Parcs de Blossac, du Jardin des Plantes, de la Roseraie, etc.), mais aussi dans les communes riveraines. La configuration de certains espaces verts, ponctués de mares et de bassins, permet à une faune insoupçonnée de se maintenir. Ces pièces d'eau sont colonisées par des espèces communes notamment les Grenouilles vertes et les Tritons palmés, voire même les Poules d'eau ou les Canards colverts. On y trouve aussi quelques espèces plus discrètes, c'est le cas du Crapaud accoucheur. Cet amphibien des plus originaux s'est établi dans le centre de Poitiers. Il profite ça et là des murs en pierres sèches qui entourent les jardins en coiteau pour prendre ses quartiers d'où il laisse entendre son chant flûté une fois la nuit venue.

Trop entretenus, ces parcs sont désertés par les insectes qui n'y trouvent que des abris. Les plantes à fleurs, source de nourriture essentielle, y sont rares et n'ont pas le temps de mener tout leur cycle à cause des tontes répétées. Les invertébrés trouvent parfois leur salut dans les zones « en évolution libre » pour peu qu'elles soient d'une taille suffisante pour leur permettre d'y grandir et de s'y reproduire ! Les vieux arbres, laissés sur pied, font le bonheur des oiseaux cavernicoles comme les Sit-

telles ou les Pics, qui y trouvent leur alimentation, des troncs à marteler et où se loger.

Les églises et cathédrales constituent des sites de substitution aux habitats rupestres pour certains oiseaux et mammifères. Les plus hauts édifices combleront les exigences des Choucas des tours, élégants petits corvidés aux yeux bleus, qui vivent en colonies souvent bruyantes. Ils y côtoieront la Fouine et l'étonnant Tichodrome échelle, venu des Alpes y passer l'hiver à l'occasion. Dans les habitations, ce sont les Martinets noirs qui s'installeront sous les toits, non loin des colonies de Pipistrelles dissimulées sous les tuiles ou les ardoises. Les combles des plus grandes structures attirent les colonies des plus robustes chauves-souris : Grands Murins ou Sérotines communes peuvent alors compter plusieurs centaines d'individus. Toutes trouvent ici les conditions idéales à l'élevage de leurs jeunes : pénombre, calme et surtout une température qui avoisine les 50 degrés en été.

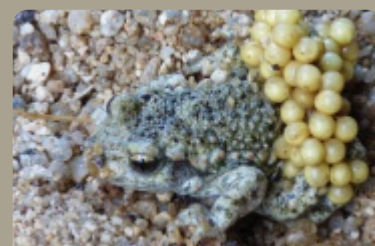
Même les reptiles y trouvent leur compte, tel le Lézard des murailles qui profite des anfractuosités des murs !

En périphérie du centre, les zones pavillonnaires d'après-guerre sont



Les Hirondelles

Annonciatrices des beaux jours, les hirondelles reviennent de leurs quartiers d'hiver courant mars. Toutefois, c'est en avril que le gros des effectifs se cantonne sur les sites de nidification. L'hirondelle de fenêtre est très sociable et forme des colonies qui installent leurs nids généralement près de l'homme, sur les façades des bâtiments. Moins grégaire, l'hirondelle rustique préfère les milieux ruraux, mais on la retrouve également en milieu urbain ou péri-urbain.



Alyte accoucheur

L'Alyte ou Crapaud accoucheur est un petit crapaud difficile à observer mais dont le chant flûté trahit la présence au printemps et en été. La particularité de cet amphibien réside dans le fait que le mâle, après s'être accouplé, va porter les œufs sur ses pattes postérieures jusqu'à leur éclosion dans un milieu aquatique. En régression dans le département, l'Alyte est encore bien présent au sein du territoire de Grand Poitiers et il est même possible d'entendre son chant dans le centre-ville où il fréquente jardins et bassins.



Les Pipistrelles

Ces minuscules chauves-souris sont très fréquentes dans les habitats urbains à l'exception des grands ensembles tels que les ZUP. Au cœur de la cité elles installent leurs colonies de reproduction sous les toitures et s'envolent dès le crépuscule pour leur chasse nocturne. Cette tolérance à la lumière les guide autour des lampadaires qui attirent malheureusement tant d'insectes. Ce déséquilibre occasionné par la pollution lumineuse profite aux pipistrelles au détriment des chauves-souris lucifuges.



Hérisson d'Europe

Sa silhouette hérissée de piquants est connue de tout le monde. Le Hérisson d'Europe fait presque partie de nos « animaux de compagnie » tellement il est un habitant récurrent des jardins jusqu'au cœur des villes, où il s'invite même à partager la gamelle du chat de la maison. Grand consommateur d'invertébrés, le hérisson est un auxiliaire du jardinier qui subit malheureusement la sur-utilisation des produits de traitement. Autre menace, la circulation routière qui tue chaque année des milliers d'entre eux.

constituées d'habitations pourvues de jardins de surface moyenne, entourés de haies qui constituent un corridor vert. Celles-ci sont ici composées de feuillus, souvent de fruitiers, qui font le bonheur des oiseaux et de nombreux insectes. Moineaux domestiques, Verdiers d'Europe, Mésanges charbonnières ou Pigeons ramiers y élisent domicile pour mener à bien leurs couvées alors que l'Écureuil roux ou le Hérisson d'Europe profitent des différents étages de la haie pour déambuler.

Enfin, un des éléments majeurs de nos grandes villes sont les habitats collectifs des quartiers nouveaux et très aseptisés : barres, immeubles, ou ensemble de pavillons mitoyens (quartier des Trois Cités, des Couronneries, de Beau-lieu, etc.). Les rares haies de lauriers ou de thuyas, véritables béton vert des villes, ainsi que les pelouses rases, constituent une piètre source de nourriture mais fournissent un abri pour des oiseaux peu exigeants : l'Étourneau sansonnet, le Rougegorge familier, le Merle noir et l'Accenteur mouchet peuvent s'en satisfaire. La faune entomologique y est très pauvre.

Aux bords des routes, le long des voies de circulation ou des cours d'eau, les arbres de haut-jet, Tilleuls et Platanes, sont parfois assez âgés pour avoir des

écorces décollées ou des cavités dans le tronc. Ils sont alors favorables à l'installation de colonies de chauves-souris comme les Noctules, les Sérotines ou les Pipistrelles.

Les rivières et leurs ripisylves, quant à elles, constituent de véritables autoroutes pour la circulation de la faune, elles permettent aux espèces de se déplacer dans et hors de la ville ; la Loutre d'Europe et le Castor d'Eurasie font partie des espèces insolites à Poitiers !

Une des problématiques majeures de nos villes reste la pollution lumineuse, attirant une foultitude d'insectes nocturnes qui se grillent les ailes au contact des ampoules. Si cette manne de proies profite à quelques chauves-souris urbaines, la lumière des lampadaires constitue une barrière infranchissable pour les espèces lucifuges. La pollution lumineuse crée ainsi un déséquilibre néfaste dans la répartition des espèces et leurs déplacements dans l'écosystème urbain. Après les notions de Trames Verte et Bleue, l'idée d'une Trame Noire urbaine, dédiée aux espèces qui mènent une vie nocturne, serait à développer d'urgence.

Pelouses et vallées sèches



Milieus naturels parmi les plus rudes pour leurs conditions d'ensoleillement, de sécheresse et de pente, les pelouses et vallées sèches occupent une place importante sur le territoire. Elles abritent des espèces rares, menacées et parfois en limite d'aire de répartition.

Autrefois maintenues « ouvertes » par le pâturage, les pelouses et vallées sèches font désormais partie des milieux les plus menacés en raison de leur abandon par l'élevage. Sol trop maigre, trop pauvre et drainant, pente accrue et conditions d'ensoleillement sévères en font des milieux impropres à l'agriculture.

Ces prairies sont depuis toujours des réservoirs de biodiversité pour des espèces qui deviennent de plus en plus rares et dont les habitats sont morcelés. Elles sont le terrain de jeu d'une multitude d'insectes qui butinent une grande quantité de trèfles, luzernes, hippocrépis et autres thyms adaptés à ces sols ingrats. D'autres espèces de plantes, dites succulentes, aux feuilles charnues adaptées à la sécheresse, comme les orpins, colonisent la roche à même le sol.

Les pelouses sont visitées par les cortèges de papillons des milieux arides dont certains deviennent rares : Azuré du serpolet, Mercure ou Laineuse du prunellier, en sont de parfaits exemples. On y trouve aussi des plantes d'affinité méditerranéenne qui sont ici en leur limite nord de répartition comme l'Astragale de Montpellier. Quelques reptiles, Couleuvre verte et jaune et Lézard des murailles, profitent

de l'ensoleillement du site pour augmenter leur température interne.

Les coteaux et carrières d'Ensoulesse à Montamisé, les vallées sèches de Buxerolles, les coteaux de Chaussac et des Lourdines à Migné-Auxances ou encore les pelouses de Beauvoir à Vouneuil-sous-Biard sont les principaux sites de pelouses et vallées sèches reconnus pour leur intérêt biologique sur Grand Poitiers.

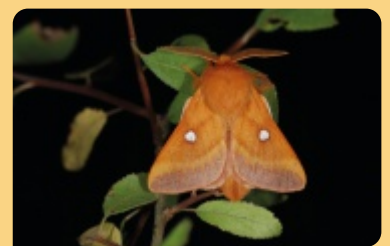
S'il est une exception à signaler, le Granit de Ligugé en est une ! Alors que la majorité de nos pelouses s'expriment sur des roches calcaires, c'est le socle granitique qui s'impose ici : flancs de falaise taillés dans la roche et blocs de granite érodés recouverts de nombreux lichens en font une curiosité géologique et botanique locale.

Très riches en insectes, ces sites constituent des lieux d'importance pour toutes les espèces qui s'en nourrissent. Leur bon état de conservation contribue donc directement à la bonne santé des populations locales d'oiseaux et de mammifères insectivores (chauves-souris notamment).



Odontite de Jaubert

L'Odontite de Jaubert est une plante annuelle hémiparasite, protégée au niveau national. Parfois opportuniste, en mélange avec d'autres espèces messicoles qui peuvent être diversifiées au sein des cultures de la zone Saint-Nicolas à Migné-Auxances, elle est cependant plus fréquente au niveau des zones écorchées et des sols nus des différentes pelouses calcicoles de la communauté d'agglomération. À l'échelle du département, Grand Poitiers constitue un réservoir important pour l'espèce.



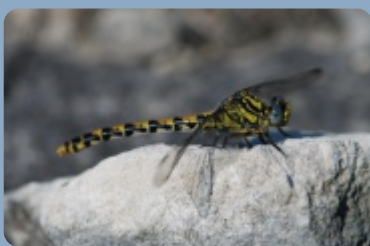
Laineuse du prunellier

Discrète et nocturne, la Laineuse du prunellier subsiste sur quelques pelouses sèches. Elle fait partie des espèces qui cherchent un fort ensoleillement, sur des milieux embroussaillés, notamment par les prunelliers et les aubépines. La présence de l'espèce est souvent trahie par ses chenilles qui tissent de grandes toiles blanches au printemps dans les fourrés épineux. L'adulte, quant à lui, n'est actif que pendant les nuits d'octobre à novembre. C'est un des rares papillons de nuit qui est protégé au niveau européen.



Cistude d'Europe

Cette tortue aquatique autochtone menacée du Poitou-Charentes cumule les statuts de protection réglementaires en France et en Europe. Si elle affectionne généralement les eaux calmes et dormantes des étangs, au sein du territoire de Grand Poitiers, elle fréquente plutôt les zones calmes du Clain et du Miosson. Considérée comme assez rare dans le département de la Vienne, la petite population établie dans Grand Poitiers constitue l'un des 3 noyaux connus actuellement sur le territoire départemental.



Gomphe à crochets

Cette libellule affectionne les eaux claires et courantes des cours d'eau. Les larves vivent cachées et enfouies dans le sable et les graviers fins du fond des ruisseaux pendant 2 à 4 ans. Le bassin du Clain constitue, avec ses affluents que sont la Boivre, l'Auxance et le Miosson, une zone majeure pour l'espèce dans le département. Le maintien de la quantité et de la qualité de la ressource en eau au sein du territoire est une préoccupation majeure pour la conservation du Gomphe à crochet.

Photographies : Samuel Ducept (VN), Yann Sellier (VN), Johan Tillet (LPO Vienne)

Les rivières, ruisseaux, vallées et zones humides du territoire constituent un corridor écologique (trame bleue) indispensable pour de nombreuses espèces inféodées à ce type de milieux.

Après avoir traversé d'autres territoires du département, les ruisseaux de la Boivre, de l'Auxance, de la Feuillante et du Miosson finissent leur course pour confluer dans le Clain, principale rivière traversant du sud au nord la communauté d'agglomération. Ces cours d'eau forment un réseau hydrographique de l'ordre de 109 km.

Les quatre affluents du Clain sont des ruisseaux aux eaux vives et alimentés par de nombreuses sources. Le Clain est une rivière de plaine de taille plus importante et fortement étagée par les différents seuils construits par l'homme. Au cours des siècles, de nombreuses zones humides ont disparu de ce territoire du fait de l'urbanisation. Aujourd'hui, les zones humides les plus riches sont incluses au sein du périmètre du Parc Naturel Urbain de l'agglomération (PNU). Les prairies humides peu dégradées, accueillent encore des centaines de pieds de Fritillaire pintade.

Le peuplement piscicole du Clain et du Miosson est principalement constitué de Cyprinidés (Gardon, Ablette, Brème...) et de Brochet. La Boivre, l'Auxance et la Feuillante sont favorables, en théorie, à la reproduction

de la Truite fario et de ses espèces accompagnatrices, le Vairon, le Chabot et la Loche franche. Cependant, les parties aval de ces cours d'eau et leurs zones humides sont également favorables à la reproduction du Brochet. C'est aussi au sein de ces milieux que sont réapparues ces dernières années des espèces emblématiques telles que la Loutre d'Europe et le Castor d'Eurasie. Le ruisseau de la Rune, coulant à la limite de la commune de Fontaine-le-Comte abrite la dernière population d'Écrevisse à pattes blanches du territoire.

D'autres espèces patrimoniales fréquentent ces cours d'eau. On y trouve notamment un cortège important de libellules dont l'Agrion de Mercure sur les quatre affluents et la Cordulie à corps fin sur le Clain, mais aussi des moules d'eau douce comme la Mulette épaisse ou encore de petits mammifères tels que la Musaraigne aquatique. Parmi les 69 espèces d'oiseaux nichant au sein du territoire, certaines comme la Bergeronnette des ruisseaux ou le Martin-pêcheur d'Europe sont fréquemment observés le long des cours d'eau.

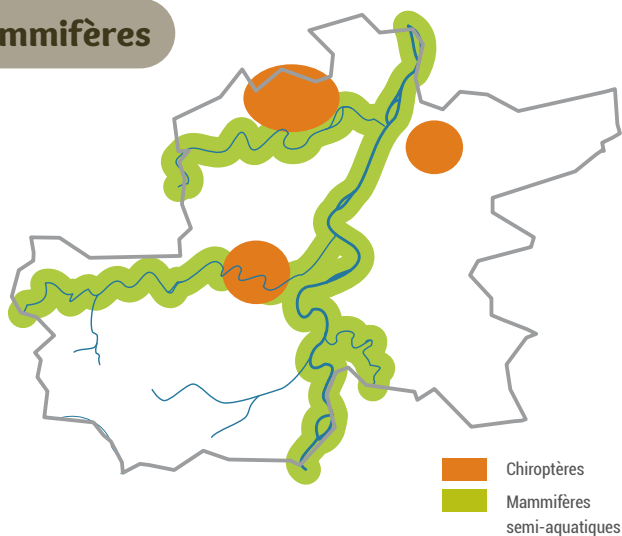


Zones d'intérêt majeur

Les zones d'intérêt majeur sont les sites ou les secteurs géographiques regroupant les plus forts intérêts écologiques du pays. Il s'agit de ce que l'on pourrait qualifier de réservoirs de biodiversité pour chacun des groupes étudiés.

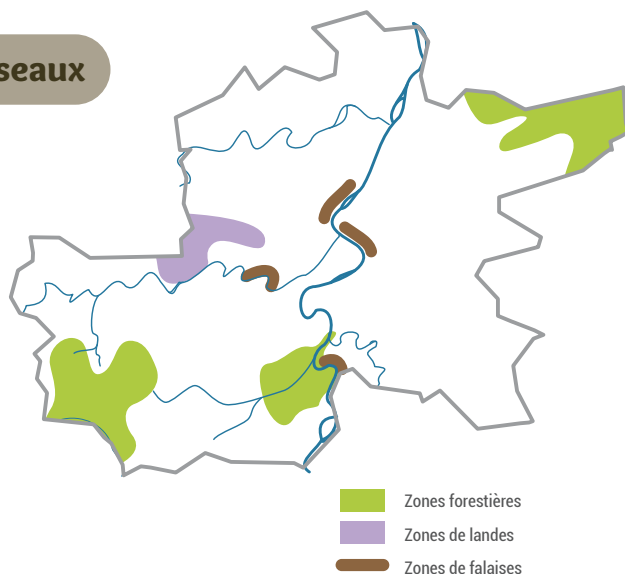
Cette sectorisation est établie à partir de l'état actuel des connaissances sur la répartition des espèces dans le département de la Vienne. Elle doit donc, à ce titre, être considérée comme un état des lieux temporaire, au moment où sont réalisés ces Cahiers du patrimoine naturel.

Mammifères



Les secteurs de cavités artificielles et de certaines grottes revêtent une importance majeure pour les chauves-souris, tant en hiver qu'en fin d'été. On retiendra notamment le complexe de carrières souterraines de Migné-Auxances (les Lourdines, Bel-Air, Petit Bel-Air), les carrières d'Ensoulesse (Montamisé), la grotte de la Norée (Biard). Ces sites qui accueillent 15 espèces de chiroptères, sont notamment occupés par de belles populations de Grands Rhinolophes, de Grands Murins et de Murins à oreilles échancrées. Le Clain et ses affluents sont aujourd'hui visités régulièrement par la Loutre et le Castor. La Crossope (Musaraigne aquatique) et le Campagnol amphibie, tous deux protégés, sont également présents sur ces cours d'eau.

Oiseaux



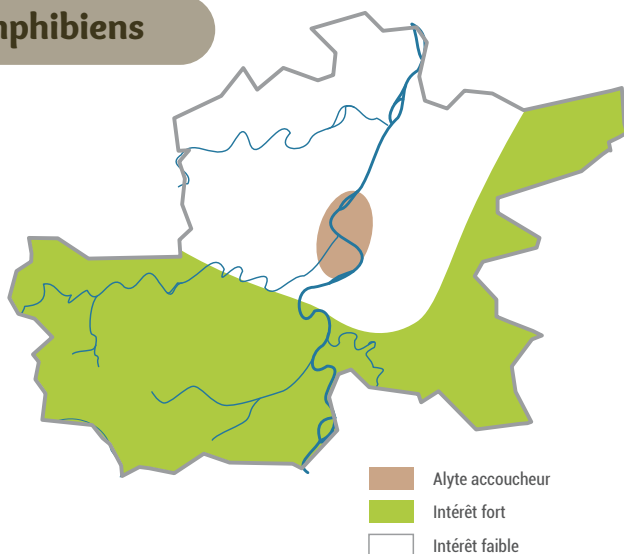
Les massifs forestiers de Grand Poitiers abritent des espèces d'oiseaux à forte valeur patrimoniale comme l'Autour des palombes ou le Circaète Jean-le-Blanc. La lande est un milieu peu représenté dans ce territoire, mais dans la zone qui subsiste à l'est de la forêt de Vouillé, l'Engoulevent d'Europe, la Pie-grièche écorcheur et la Fauvette grisette, par exemple, trouvent le gîte et le couvert. Les falaises des vallées du Clain et de la Boivre abritent l'Effraie des clochers toute l'année et peuvent servir de zone d'alimentation au Tichodrome échelette les années où il vient hiverner loin de ses montagnes.

Reptiles



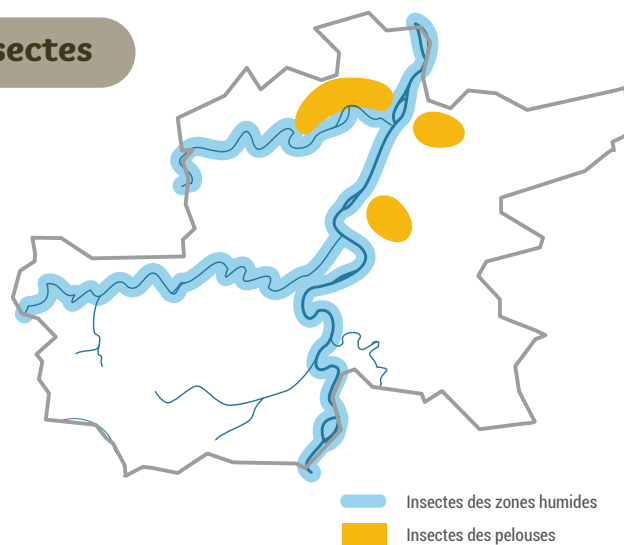
Sur les 12 espèces de reptiles présentes dans le département, 10 ont été observées dans ce territoire. Si la plupart des espèces sont communes, la rare et discrète Cistude d'Europe est régulièrement observée au sein des vallées du Clain et du Miosson, où elle se reproduit. Ce petit noyau constitue une des 3 populations du département.

Amphibiens



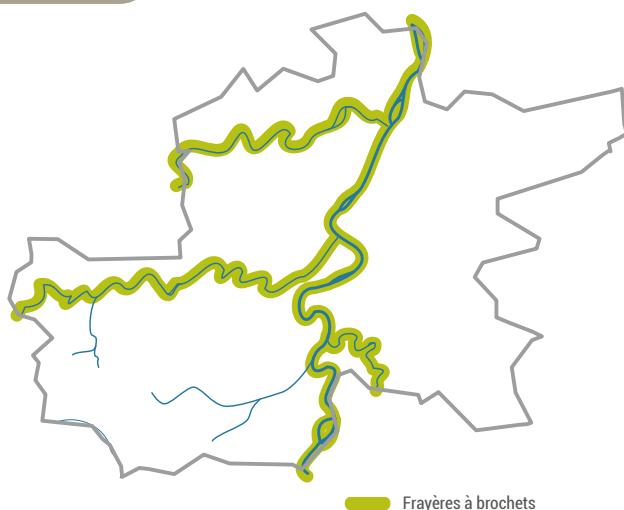
Treize des dix-sept espèces d'amphibiens du département ont été observées au sein de ce territoire. Les principaux secteurs abritant ces espèces sont localisés à l'ouest et au sud. Il s'agit de zones à forte densité de mares, milieux de prédilection pour leur reproduction. Alors que l'espèce tend à disparaître en zone rurale, l'Alyte accoucheur trouve jardins et bassins favorables à sa survie au cœur même des zones urbaines de Poitiers.

Insectes



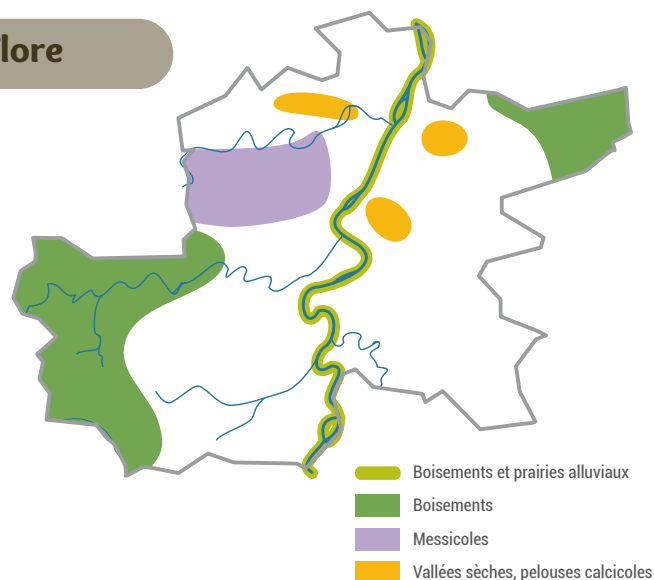
Les pelouses et vallées sèches ainsi que les zones humides constituent les principaux réservoirs de biodiversité entomologique. Les pelouses d'Ensoulesse et de Buxerolles, avec leur microclimat chaud et sec, sont le refuge d'espèces atlanto-méditerranéennes en limite d'aire de répartition. Les fonds de vallées humides (prairies du bord du Clain, de la Boivre et de l'Auxance) abritent des populations de libellules et de papillons patrimoniaux ainsi que les cortèges d'orthoptères (criquets, sauterelles) devenus rares ailleurs.

Poissons



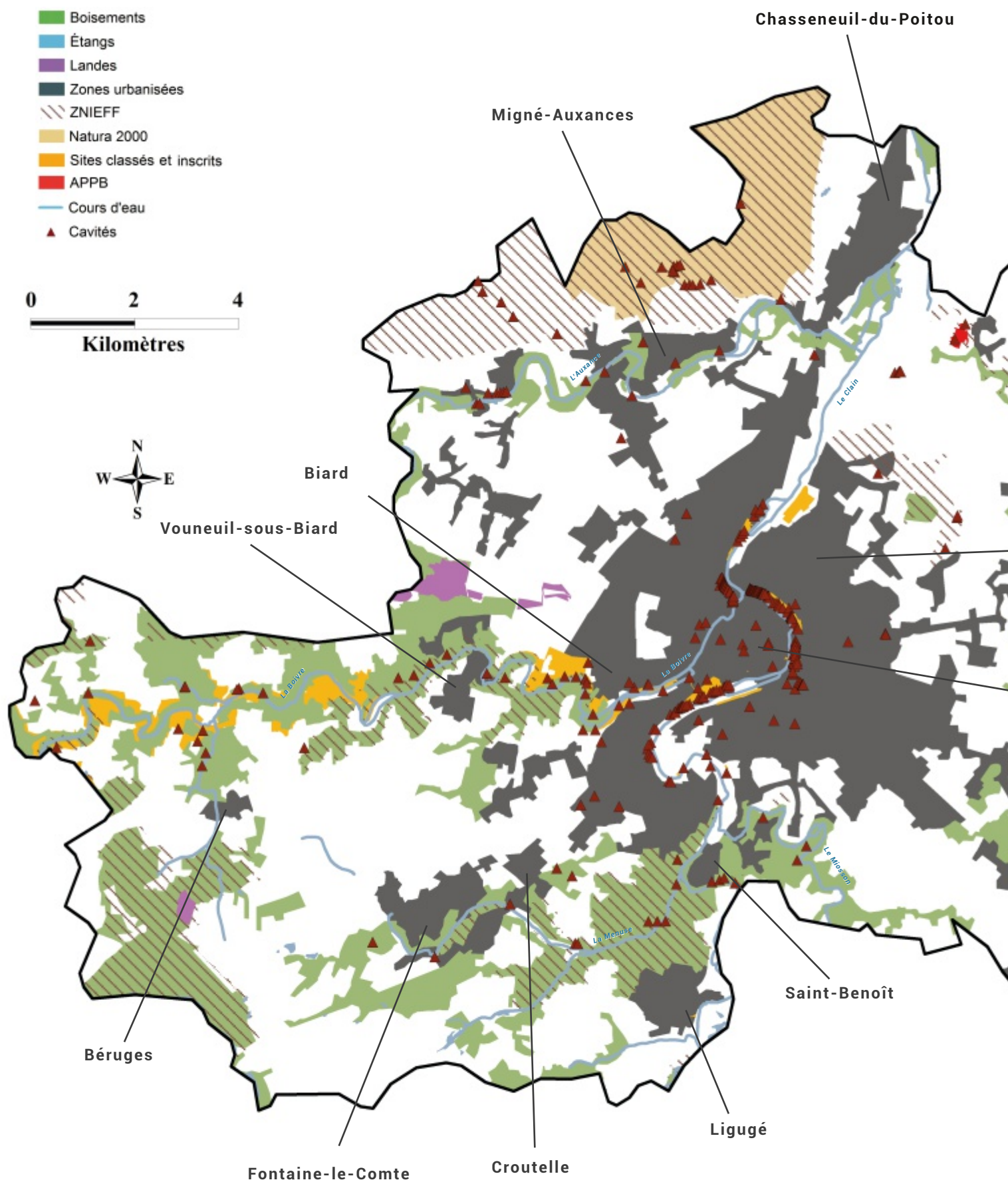
Le Clain et les basses vallées de la Boivre, de l'Auxance et du Miosson constituent des zones préférentielles pour la reproduction du Brochet, qui est de plus en plus rare et inscrit sur la liste rouge des poissons menacés de France. Ce prédateur piscivore se reproduit au sein des zones humides des vallées lorsqu'elles sont suffisamment inondées à la fin de l'hiver (idéalement 45 jours consécutifs).

Flore



Les grands massifs boisés et leurs lisères bocagères sont sources d'une grande richesse biologique. La vallée du Clain et les vallées associées constituent un réservoir à l'échelle départementale pour des espèces de zones humides telles que la Fritillaire pintade. Elles sont flanquées de vallées sèches et de coteaux calcaires dont la flore et la faune spécialisées sont souvent rares et menacées. Enfin les zones agricoles péri-urbaines localisées à l'ouest de Poitiers hébergent une flore messicole rare et diversifiée.

Enjeux sur le territoire



Un total de 296 espèces patrimoniales ont été recensées sur le territoire de Grand Poitiers. La multiplicité des habitats naturels, les paysages variés, les différentes natures de sols ainsi que la présence importante du bâti sont à l'origine de cette diversité écologique. Les espèces patrimoniales sont particulièrement concentrées autour des vallées sèches mais aussi dans les vallées humides et des cavités souterraines.

Des menaces permanentes

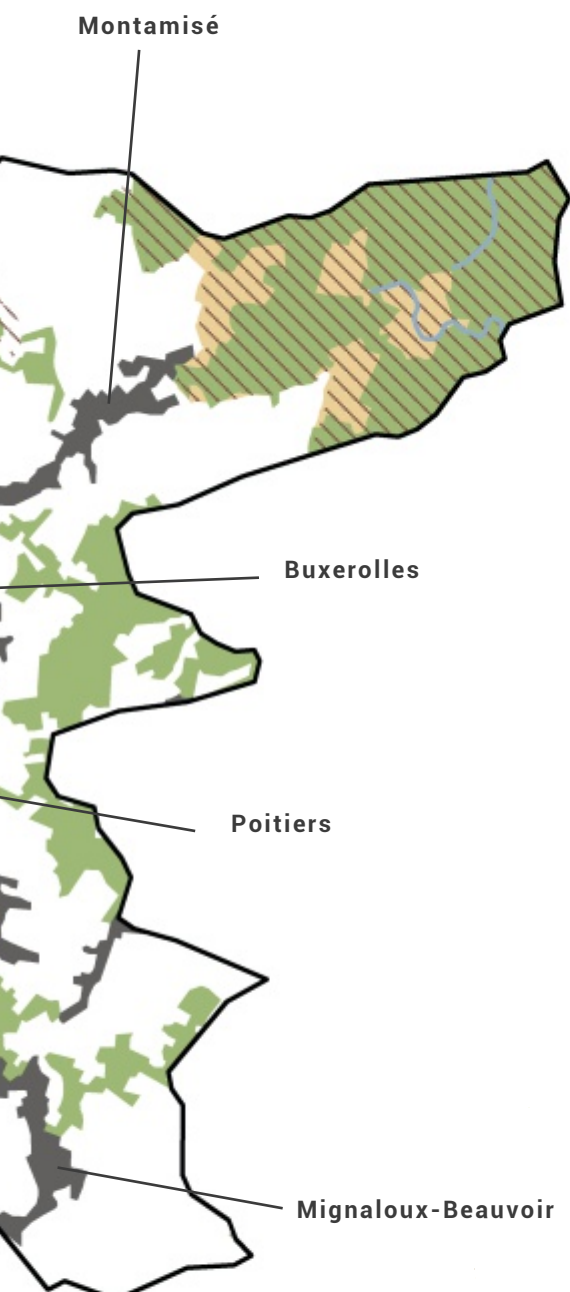
- Entre 1990 et 2009, 14 % des points d'eau ont disparu dans Grand Poitiers (Vienne Nature, 2009) ce qui réduit le nombre de sites potentiels pour la reproduction des amphibiens et des libellules.
- En moyenne, entre 2005 et 2011, 26 % du linéaire des cours d'eau du département connaissent des ruptures d'écoulements et des assèchements qui mettent en péril la reproduction des poissons, notamment le Brochet, qui ont besoin de périodes durables d'inondations.
- L'étalement des zones urbaines grignote une part importante des plaines du territoire. En 15 ans, une perte de 748 ha de zones agricoles est constatée. Les secteurs réservés à l'agriculture risquent à nouveau d'être réduits pour l'aménagement industriel et commercial du secteur République 4.
- Une perte de 26 km de haie est constatée entre 2002 et 2008 sur le territoire de Grand Poitiers. Ces habitats remarquables pour les oiseaux du bocage mais aussi pour les reptiles et les amphibiens sont en nette régression.
- Des espèces introduites à caractère envahissant posent, pour certaines, des problèmes écologiques et/ou sanitaires : les écrevisses américaines, porteuses saines de virus, contaminent les espèces locales, la Jussie s'implante dans les rivières, la Berce du Caucase envahit leurs berges, la Renouée du Japon s'installe sur les bords de roades, occultant le développement de la flore autochtone. Même les terres agricoles sont concernées : l'Ambrosie pose des problèmes de santé publique.
- Des infrastructures ferroviaires (Ligne à Grande Vitesse Tours-Bordeaux), routières (autoroute A10, routes D910, D911 et RN147...) fragmentent le paysage et sectionnent les corridors de déplacement des espèces (mammifères, reptiles, amphibiens).

Des enjeux patrimoniaux connus de longue date

Grand Poitiers compte 2 sites identifiés au titre de la politique européenne Natura 2000, principalement pour le maintien des populations d'oiseaux de plaines et pour les zones de landes. Ce sont en effet ces milieux (plaines du Mirebalais et du Neuvilleois) qui accueillent les dernières populations d'Outardes canepetières migratrices de France.

Les 17 Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique décrites sur la totalité de l'agglomération témoignent de la richesse du territoire pour la faune, la flore et les habitats naturels.

Quelques sites bénéficient d'une protection réglementaire : Pour assurer la préservation des secteurs naturels dont la grande valeur paysagère est reconnue, 10 sites sont classés (sites remarquables à dominante naturelle dont le caractère paysager doit être préservé) et 23 sites sont inscrits (périmètre à l'intérieur duquel les travaux sont soumis à déclaration auprès de l'Architecte des Bâtiments de France).



L'ensemble des textes réglementaires et les fiches descriptives des différents sites sont disponibles sur le CD-Rom joint.

Espèces patrimoniales



Engoulevent d'Europe



Mélitée orangée



Grand Rhinolophe



Couleuvre verte et jaune

Quelques espèces patrimoniales pour lesquelles Grand Poitiers a une forte responsabilité.

Cette liste correspond aux espèces localisées, menacées ou rares, pour lesquelles une partie significative de leur population départementale se trouve dans la Communauté d'agglomération, soulignant ainsi la responsabilité de celle-ci pour en assurer la conservation.

La liste complète des espèces patrimoniales de la Communauté d'agglomération ainsi que le détail de leurs statuts sont disponibles sur le CD joint.

MAMMIFÈRES

Écureuil roux *Sciurus vulgaris*, Hérisson d'Europe *Erinaceus europaeus*, Pipistrelle commune *Pipistrellus pipistrellus*, Pipistrelle de Kuhl *Pipistrellus kuhlii*.

OISEAUX

Bergeronnette des ruisseaux *Motacilla cinerea*, Hirondelle de fenêtre *Delichon urbicum*, Hirondelle rustique *Hirundo rustica*, Circaète Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus*, Pouillot siffleur *Phylloscopus sibilatrix*, Pic mar *Dendrocopos medius*, Tarier pâtre *Saxicola rubicola*, Engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus*.

REPTILES

Cistude d'Europe *Emys orbicularis*, Couleuvre verte et jaune *Hierophis viridiflavus*, Lézard des murailles *Podarcis muralis*.

AMPHIBIENS

Alyte accoucheur *Alytes obstetricans*, Crapaud commun *Bufo bufo*, Salamandre tachetée *Salamandra salamandra*.

POISSONS

Brochet *Esox lucius*.

ODONATES (LIBELLULES)

Cordulie à corps fin *Oxygastra curtisii*, Gomphe à crochets *Onychogomphus uncatus*.

ORTHOPTÈRES (SAUTERELLES ET CRIQUETS)

Tétrix déprimé *Depressotetrix depressa*.

LÉPIDOPTÈRES (PAPILLONS)

Argus bleu-nacré *Polyommatus coridon*, Argus frêle *Cupido minimus*, Azuré du serpolet *Maculinea arion*, Laineuse du prunellier *Eriogaster catax*, Mélitée des scabieuses *Melicta parthenoides*, Mélitée orangée *Melitaea didyma*.

CRUSTACÉS

Écrevisse à pattes blanches *Austropotamobius pallipes*.

MOLLUSQUES

Mulette épaisse *Unio crassus*.

FLORE

Aconit tue-loup *Aconitum lycoctonum ssp vulparia*, Buplèvre à feuilles lancéolées *Bupleurum lancifolium*, Capillaire de Montpellier *Adiantum capillis-veneris*, Doradille du Nord *Asplenium septentrionale*, Fritillaire pintade *Fritillaria meleagris ssp meleagris*, Lathrée écailleuse *Lathraea squamaria*, Nigelle des champs *Nigella arvensis*, Odontite de Jaubert *Odontites jaubertianus*.

Les espèces patrimoniales sont l'ensemble des espèces protégées et/ou menacées figurant sur une ou plusieurs listes rouges et des espèces considérées comme déterminantes pour la désignation des ZNIEFF en région Poitou-Charentes.

Le statut d'espèce patrimoniale à lui seul n'est pas un statut légal. Il s'agit d'espèces que les scientifiques et les naturalistes estiment importantes pour des raisons écologiques, scientifiques ou culturelles.

Conclusion générale

La diversité des habitats naturels de Grand Poitiers permet le maintien et la conservation de nombreuses espèces à forte valeur patrimoniale.

Les principaux atouts de la Communauté d'agglomération se situent dans le vaste réseau de pelouses sèches présent surtout au nord du territoire. Les grandes forêts situées aux extrémités de Grand Poitiers accueillent elles aussi une faune et une flore riches.

L'installation de grands réseaux routiers et ferrés aura cependant un impact à très long terme, faisant disparaître des milieux et des espèces qu'il sera difficile de restaurer. Malgré la forte implantation des zones urbanisées, des animaux et des plantes dits « communs » constituent la biodiversité ordinaire de nos villes.

La prise en compte et la conservation des espèces patrimoniales, mais également de la nature « banale » est l'affaire de tous. Leur préservation passe par le maintien et le renforcement des continuités écologiques comme les haies et les boisements – Trame Verte – et les rivières, mares et ruisseaux – Trame Bleue – qui permettent les échanges entre populations et les liens entre les réservoirs de biodiversité sur le territoire. Une Trame Noire, dédiée à l'espace nocturne serait nécessaire pour s'attaquer à la pollution lumineuse.

Notre connaissance des espèces qui fréquentent le département est bonne, voire très bonne, pour les vertébrés (mammifères, oiseaux, reptiles et amphibiens). Pour d'autres, en particulier les insectes, subsistent de sérieuses lacunes car ils font partie de groupes qui sont peu ou pas étudiés.

À l'échelle d'une communauté d'agglomération, une connaissance beaucoup plus fine est obligatoire pour mener une réflexion sur l'état fonctionnel des corridors biologiques, pour conserver et améliorer les voies de déplacement de la faune et surtout pour mener une politique d'aménagement du territoire compatible avec le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE).

Sur ces thèmes, les associations départementales de protection de la nature et de l'environnement sont de précieux alliés pour mener le travail aux côtés des collectivités territoriales.

		Nombre d'espèces		
		connues dans la Vienne	connues dans Grand Poitiers	patrimoniales au sein de Grand Poitiers
Botanique	Flore	1 560	1061	93
Vertébrés	Mammifères	65	56	29
	Oiseaux	288	182	112
	Reptiles	12	11	10
	Amphibiens	17	13	13
Invertébrés	Odonates	62	47	17
	Lépidoptères	105	83	18
	Mollusques bivalves	7	6	3
	Écrevisses	4	4	1

Caractérisé par ses vastes surfaces urbanisées, par les vallées qui entaillent son territoire, par ses richesses souterraines ou son important réseau de pelouses calcicoles, Grand Poitiers accueille 296 espèces patrimoniales.

Les Cahiers du patrimoine naturel présentent le détail de ces espaces et espèces au travers d'une synthèse des connaissances acquises depuis plus de 40 ans par Vienne Nature et la Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Vienne.

Outil d'aide à la mise en place d'une politique d'aménagement du territoire compatible avec le Schéma Régional de Cohérence Écologique et la prise en compte des Trames Verte et Bleue, cet état des lieux devra se poursuivre localement par des études et inventaires plus précis.



Vienne Nature
14 rue Jean Moulin
86240 Fontaine-le-Comte
www.vienne-nature.asso.fr

05 49 88 99 04
vienne.nature@wanadoo.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
VIENNE

Ligue pour la Protection
des Oiseaux de la Vienne
389 avenue de Nantes
86000 Poitiers
<http://vienne.lpo.fr>
05 49 88 55 22
vienne@lpo.fr

Conception & Réalisation Vienne Nature



Mise en page à l'aide de logiciels libres : Gimp, Inkscape, Scribus
et de caractères libres : Delicious, Linux Biolinum, Overlock, Roboto. Merci !

Vienne Nature éditions
979-10-91613-00-2 ISBN Collection
979-10-91613-12-5 ISBN

Partenaire financier :



grandpoitiers.fr